

L'ACTUALITÉ

"DIEU ET MON DROIT."

Bureaux et ateliers, 457-459 rue Sussex.

Téléphone : Rideau 736

31ème ANNÉE. No. 10.

JOURNAL HEBDOMADAIRE.—ABONNEMENT, \$1.00. (Strictement payable d'avance.)

OTTAWA, 31 JUILLET 1914.

La voix du peuple

POUR LA TROISIÈME FOIS, les contribuables d'Ottawa ont manifesté de façon bien claire et précise leur opposition au projet des Trente et un Milles. MM. Clavey, Champagne, Kent et Macleau ont laissé loin derrière eux MM. McNeill, Nelson, Parent et Pepper. Aucun doute n'est maintenant possible sur ce que désire la majorité autochtone. Nous sommes tout particulièrement heureux que l'élément canadien-français ait maintenu un représentant au bureau de contrôle, et nous félicitons sincèrement M. Champagne de sa brillante victoire. Interviewé au lendemain du scrutin, M. Champagne a déclaré ce qui suit : "Je désire remercier les électeurs. C'est la troisième fois que leur vote favorise le projet de la rivière Ottawa. Le gouvernement provincial, il me semble, devra considérer sérieusement un verdict rendu en troisième instance. La ville nous a accordé une splendide majorité, et je suis tout spécialement heureux de faire observer que mes compatriotes canadiens-français ont appuyé solennellement les champions de la rivière Ottawa. Et ceci n'est pas seulement remarquable dans les quartiers By et Ottawa, mais également dans Mechanicville, dans le quartier Dalhousie et, en somme, partout où l'on rencontre des Canadiens-français. Ils n'ont pas voté uniquement pour moi, mais pour les quatre. On doit leur en tenir crédit."

Ces paroles de M. Champagne sont absolument au point. Nous avons pu différer d'opinion avec le nouveau commissaire sur des questions d'un ordre tout différent, mais nous nous réjouissons de voir que M. Champagne n'a pas hésité à rendre justice à ceux qui ont eu assez de largeur d'esprit pour laisser à leur place les luttées de la veille. Nous tenons également à féliciter M. le Dr Parent d'avoir facilité au maire la tâche de réorganiser le conseil municipal, en faisant parvenir à qui de droit sa démission comme président du bureau d'Hygiène. C'est là un acte de civisme dont M. Parent a raison d'être fier et qui mérite d'être signalé.

Les nouveaux élus et le conseil en général comprendront sans doute la signification du vote de lundi dernier. Les affaires de la ville méritent en effet la coopération intelligente et désintéressée de ceux qui ont charge de nos destinées municipales. Chacun se mettra à l'œuvre avec courage et activité, et les citoyens ne manqueront pas d'accorder leur soutien à ceux qui viennent d'être choisis. Tous les malentendus et les dissensions doivent aujourd'hui faire place à l'harmonie et à l'union dans l'effort. Les amonitions personnelles doivent présentement s'effacer en vue du bien-être de la capitale. Comme on dit ordinairement, la hache de guerre doit être enterrée et les intérêts de la ville doivent occuper le premier plan. Jusqu'en ces derniers temps, le conseil n'avancait que par soubresauts, en lutte avec tiraillements de deux factions rivales; celle qui soutenait le maire et celle qui ne perdait pas une minute à le trouver partout en défaut. Heureusement, ce déplorable état de choses a pris fin, et tout fait prévoir que le nouveau gouvernement municipal saura faire d'excellente besogne.

Sans doute le triomphe des uns et l'échec des autres aura fait couler beaucoup d'encre et amené d'âpres discussions; mais à présent que le calme est rétabli, chacun devra s'efforcer d'oublier les luttées du passé et de pousser à la roue. Les journaux devront surtout donner les premiers l'exemple de la bonne entente, et chercher à aplanir les difficultés qui ne manquent pas de se faire jour dans l'exercice de la politique municipale. La voix du peuple s'est affirmée avec catégoriquement pour ne laisser aucune équivoque, et ce serait faire oeuvre de mauvais citoyen que de ramener ou d'entretenir des chicanes qui ont déjà trop longtemps duré.

MAURICE MORISSET.

Un scandale de plus

TOUTE LA PRESSE honnête a été unanime à flétrir la décision d'acquiescement prononcée lundi dernier en faveur de Mme Caillaux, la meurtrière de Gaston Calmette. Chacun a présentes à la mémoire les révoltantes péripéties de ce drame honnête et souillé. Armée de ses décrets—l'opulente Riri, grimaçant comme aux meilleurs jours de ses nombreux triomphes d'alcôve, recevait tranquillement quelques années, tout au coin du feu, comme une honnête femme aurait pu faire. On vit vint admirer ses mains blanches et presser amicalement les doigts potelés qui viennent de se plonger dans le sang d'un courageux écrivain. Demain, ce sera sans doute le tour du président du tribunal, puis du procureur, puis des jurés qui ne manqueront pas de vouloir continuer leur petite cour à celle qui leur a fait voir si facilement ses larmes.

On a fait avec raison que l'affaire Caillaux ne faisait que commencer. Un tel mépris de la justice ne peut qu'amener les plus graves représailles et les pires conséquences. Au point de vue politique, ce procès de vandale pourrait bien produire un branleiment considérable. Et nous ne serions pas surpris que le sang de Calmette en appelle d'autres.

Heureusement qu'au-dessus de ces odeurs de Paris, la France de Jeanne d'Arc peut encore laisser flotter sur le monde les doux parfums de Lourdes.

JEAN-PAUL.

Le vote par quartiers

NOS LECTEURS TROUVERONT ci-après un tableau du vote par quartiers, montrant les majorités des huit candidats au bureau de contrôle. On remarquera que la différence entre M. Thomas Clavey et M. D.-N. Macleau n'est que de 281 votes. D'un autre côté, entre le premier et le dernier nom sur la liste des candidats défaits, on constatera un écart de 672 voix.

Quartiers	Champagne	Clavey	Kent	Macleau	McNeill	Nelson	Parent	Pepper
Victoria	554	600	568	584	214	205	157	188
Dalhousie	1042	1231	1047	1041	629	580	449	619
Wellington	504	598	598	581	752	743	613	752
Centre	327	335	418	418	859	758	671	752
Capital	378	454	465	484	817	917	746	835
Ottawa	961	879	788	752	104	73	157	91
By	589	561	487	472	108	99	153	87
Saint-Georges	647	640	628	587	522	439	406	410
Rideau	121	106	115	97	249	225	230	232
Totaux	5123	5389	5114	5016	4254	4039	3582	3966

M. Asselin nous rend justice

NOUS AVONS LU AVEC PLAISIR, dans le *Dévoir* de lundi, la lettre suivante, qui ne manquera pas d'être agréable à nos amis :

Saint-Georges-de-la-Malbaie,
(Gaspésie), 21 juillet.

Monsieur le directeur du "Devoir"

Quand parut dans le "Devoir" mon interview sur l'élection de Prescott, je commençai à pied le tour de la Gaspésie et les journaux m'intéressèrent peu. On ne fait observer qu'on voulait rendre justice au "Droit"—"le seul journal de l'Est d'Ontario"—disais-je, "qui ait soutenu jusqu'au bout la cause de la minorité canadienne-française"—j'ai commis une grave injustice envers la "Justice". L'oubli est trop flagrant pour avoir été intentionnel; seule la hâte de ma conversation avec votre intelligent et sympathique collaborateur, M. Pelletier, a pu le rendre possible. J'ai sans doute voulu dire "le seul journal quotidien"—le "Temps" étant passé à l'ennemi. La "Justice" fait depuis sa fondation, en faveur des droits scolaires de nos compatriotes, une lutte dont tous les hommes de cœur doivent lui savoir gré.

Quant au "Clairon", qu'on a prétendu victime du même oubli, il se publie à Windsor, qui n'est pas, que je sache, dans l'Est d'Ontario.

Revenez, M. le directeur, les salutations empreintes et les bons souhaits de
Votre tout dévoué serviteur,
OLIVAR ASSELIN.

Quelques jours après l'interview de M. Asselin, nous disions ce qui suit :

"Plusieurs de nos amis et nous-mêmes avons été assez justement déconcertés de lire dans le *Dévoir*, de Montréal, les déclarations faites par M. Olivar Asselin, relativement au rôle joué par la presse canadienne-française de l'Est d'Ontario, dans la récente lutte électorale. Au cours d'une entrevue communiquée au représentant du *Dévoir*, M. Asselin—après avoir passé en revue les divers mérites des journaux franco-canadiens d'Ontario—n'a pas seulement fait mention de la "Justice".

"Comme nous connaissons personnellement la droiture d'esprit et la générosité de caractère de M. Asselin, nous avons pensé que l'ancien président de l'Association Saint-Jean-Baptiste de Montréal nous avait tout bonnement oubliés. D'autre part, M. Asselin n'était pas obligé de parler de nous, et bien que ses compliments puissent être hautement prisés, chacun admettra qu'ils ne sont indispensables à personne.

"La seule chose dont notre journal se plaignait, c'est que si M. Asselin a le droit de nous oublier, il n'a pas le droit de nous exclure. Les luttes de la "Justice" en faveur de la cause française sont amez connues en Ontario—et même à Montréal—pour que des phrases comme celles-ci constituent un non-sens et une injustice :

"Et notre association a aussi exprimé toute sa satisfaction de voir que la *seule journal de langue française* qui a soutenu dans l'Est d'Ontario la cause canadienne-française, c'est le *Droit*."

Nous aurions mauvaise grâce de ne pas être satisfaits des explications de M. Asselin. Toujours nous avons cru à un malentendu, et nous remercions M. Asselin de l'avoir fait disparaître.

M. M.

Un canard irlandais

DANS LE BUT DE FAIRE avancer leur cause par tous les moyens possibles et de tromper l'opinion sur le rôle joué par la majorité française des Écoles séparées, les séparatistes ont joint par la majorité à leur guide M. le juge Lennox. Le *Journal* de mercredi soir, avec manchettes flamboyantes, assure à ses lecteurs que le juge Lennox n'est pas du tout satisfait de la façon dont les commissaires français mènent actuellement le bal. Et le confrère en mal de séparatisme fait tenir au juge le plus extraordinaire langage que l'on puisse rêver. En effet, M. Lennox aurait déclaré que la majorité de la commission n'a pas interprété comme il le faut la phraseologie de l'injonction prise par les agitateurs irlandais. Les commissaires, toujours d'après le *Journal*, seraient forcés de réengager en bloc les instituteurs anglais renarçeries de leurs services. Voilà le plus beau canard irlandais que l'on ait encore lancé.

Interrogé à ce sujet, M. Samuel M. Genest, président de la commission scolaire, a déclaré ce qui suit à la "Justice" :

"Tout ce verbiage du *Journal* ne vaut que le papier sur lequel il est écrit. Nous avons décidé de diminuer les dépenses et, pour en arriver à notre fin, nous avons cru qu'il n'y avait pas d'autre moyen que de baisser les salaires payés jusqu'ici aux instituteurs et instituteuses engagés par la commission. Jusqu'à présent, quarante-cinq demandes d'engagement sont parvenues à la commission, aux conditions de nous avons préalablement posées. Il nous reste encore un bon mois, et je ne doute pas que d'ici à septembre tous nos cadres ne soient remplis. Nous ne refusons aucunement de reprendre à notre service les instituteurs destitués. Tout ce que nous exigeons—et personne, pas même le juge Lennox n'a à y voir—est que nous ; aieions des salaires moins élevés. Je ne vois pas comment un homme de l'extérieur, fut-il même magistrat, pourrait voir nous tracer la ligne de conduite que nous entendons suivre dans notre régime interne.

"Si les fanatiques extrémistes nous intimident en lançant dans le *Journal*, ils se trompent du tout au tout. Les Irlandais auront beau vouloir tenter de nous en imposer, nous les commissaires trop pour nous inquiéter outre mesure de ce qu'ils peuvent machiner. La majorité de la commission a décidé que telle chose se ferait et nous agirons d'après les vœux de la majorité. Si la faction irlandaise se trouve aujourd'hui dans un mauvais pétrin, il n'y a pas à le noter, et ceux qui mettent tout en oeuvre pour nous persécuter doivent se frapper la poitrine si tout ne va pas suivant leurs désirs assimilatrices."

Comme on le voit, les fanfaronnades du *Journal* n'effraient pas plus qu'il ne faut ceux qui sont chargés de défendre les intérêts français de la commission.

DU BUISSON.

Les horreurs de la guerre

SOUS LE PRETEXTE de venger l'assassinat de l'archiduc François-Ferdinand, l'Autriche vient de déclarer la guerre à la Serbie. Belgrade a été bombardée et les journaux nous apportent à chaque instant les plus sinistres rumeurs d'un conflit européen. L'embrasement général paraît maintenant inévitable. Au moment où l'on va célébrer le centenaire de la paix en Amérique, voilà que la guerre semble bouillir sur un volcan. On a calculé que la guerre coûtait, chaque jour, environ cinquante-quatre millions de piastres aux puissances européennes rangées en bataille. Mais l'argent n'est pas tout ce qui doit être considéré. En effet, qui pourra dire, même approximativement, jusqu'à quel nombre s'arrêteront les pertes de vie et dans quel chaos l'Europe sera entraînée !

Mêmes les guerres de l'épopée napoléonienne ne peuvent aujourd'hui nous donner une idée exacte de l'étendue d'un tel désastre. Qu'on se représente en effet le choc de l'Autriche, de l'Allemagne et de l'Italie contre les armées de la triple entente : la France, l'Angleterre et la Russie. Le cataclysme sera épouvantable.

La Presse fait à ce sujet les commentaires suivants :

"Le silence angoissant qui a suivi la réponse à l'ultimatum de l'Autriche s'est vite rompu, et Belgrade, la capitale de la Serbie, est maintenant au pouvoir des Autrichiens.

"L'Autriche-Hongrie, que rien n'a pu retenir, veut-elle tout simplement suivre l'exemple des États-Unis à l'égard du Mexique, en mettant le pied sur le territoire de l'ennemi, pour mieux dicter ses volontés ? C'est ce que l'avenir nous dira. Pour notre part, nous serions trop heureux d'apprendre que c'est là sa seule ambition. Et malgré que des rapports venant des meilleures sources nous apprennent que l'Autriche a affirmé à la Russie n'avoir pas l'intention d'annexer le territoire serbe, nous inclinons à croire que la guerre actuelle a été entreprise pour d'autres motifs que la punition d'un meurtrier politique.

"Personne, à coup sûr, n'approuve l'assassinat de l'archiduc héritier François-Ferdinand et de sa femme, la duchesse de Hohenberg, et, malgré que, politiquement parlant, il y ait une distinction à faire entre un attentat qui résulte d'un complot anarchiste et un acte qui n'est que le résultat d'une exaltation de l'idée nationale et du sentiment patriotique poussé jusqu'à l'extrême, tout homme qui se pique de civilisation, reconnaître que l'Autriche a le droit et le devoir de venger en même temps que la morale la mort de son héritier légitime. Mais, d'autre part, comment peut-on tenir tout un peuple responsable d'un meurtre commis par un jeune exalté, d'origine serbe, il est vrai, mais plutôt d'allégeance autrichienne ? On aura beau dire que l'assassin voulait détruire l'empereur de demain, dont la Serbie ne-toutait la politique égoïste contre l'influence slave, qu'il a trouvé à Belgrade des armes et des complots pour l'aider à accomplir son exploit odieux, il y aura toujours quelque chose de profondément injuste dans la conduite de l'Autriche qui veut humilier toute une nation pour le forfait d'un jeune échevelé qui n'est pas même sujet serbe.

"L'acceptation par la Serbie de certaines conditions humiliantes contenues dans l'ultimatum de l'Autriche, est pourtant de nature à satisfaire l'ennemi le plus exigeant. La Serbie a cédé sur tous les points, à part l'honneur, et le fait qu'elle n'a pas sacrifié ce dernier prouve qu'elle mérite de vivre et qu'il ne faut pas permettre à sa puissante rivale de se tailler un nouveau domaine dans l'Est de l'Europe, sous prétexte de venger une injure, à l'heure où la triple entente ne s'y attendait même pas.

"Le vieil empereur François-Joseph, reconnu pour un homme pacifique, a lancé un manifeste expliquant à ses sujets qu'il veut, par la force des armes, défendre l'honneur et la dignité de la monarchie autrichienne, mise en péril par les intrigues de la Serbie, depuis l'annexion de la Bosnie et de l'Herzégovine. Il ajoute que, personnellement, il a toujours été contre la guerre, mais que la Providence en a décidé autrement.

"Si la déclaration de guerre faite par l'Autriche a été inspirée par le ciel, nous ne pouvons y trouver à redire ; mais il est plus probable que l'inspiration vient de Berlin et du Kaiser.

"De puis que les hostilités sont commencées, les chancelleries européennes qui s'évertuent à rétablir la paix, se sont heurtées à toutes sortes de difficultés. Sir Edward Grey a cru, un moment, avoir trouvé une solution, mais sa proposition, pourtant raisonnable, n'a trouvé, à Berlin, qu'un demi acquiescement, pour ne pas dire un refus. En attendant, toutes les nations d'Europe sont sur le qui-vive, espérant la paix tout en se préparant à la guerre. L'Allemagne et la Russie seules peuvent empêcher une conflagration générale. Espérons qu'elles utiliseront leur influence pour un prompt règlement du différend austro-serbe."

Malheureusement, les dernières dépêches semblent confirmer de plus en plus que toute l'Europe va en venir aux prises.

Les bagarres de Dublin

DE PLUS EN PLUS, l'on craint la guerre civile en Irlande, malgré les efforts inouïs du cabinet Asquith pour amener les antagonistes sur un terrain d'entente. Peut-être la menace d'une guerre européenne aura-t-elle pour effet de ralentir les luttes intestines, mais à condition que les Irlandais ne se précipitent pas dans l'irrationnel. Le Canada parle ainsi du rôle difficile de M. Asquith :

"Le gouvernement Asquith se trouve aujourd'hui, comme résultat de l'échauffourée de Dublin, dans une situation singulièrement difficile et dont on ne peut guère prévoir l'issue.

"Depuis des mois, les volontaires de l'Ulster s'exercent, importent des armes et des munitions. Actuellement ils paraded avec leurs armes dans les rues de Belfast.

"Et l'on n'a pas une seule fois essayé de les désarmer."

"Mais on intervient pour empêcher les volontaires nationalistes de s'organiser pour aider au maintien de la loi.

Encore, si l'échauffourée avait eu lieu entre volontaires et régaliens ! Mais les soldats de l'armée régulière ont tiré sur la foule et ont tué des femmes et des enfants.

"Le gouvernement, naturellement, blâme les autorités de la police d'Irlande, qui sont sous le contrôle du lord-lieutenant, lequel est présentement lord Aberdeen, notre ancien gouverneur général.

"Ce n'est certes pas de lord Aberdeen que sont venus les ordres qui ont donné lieu à cette tragédie.

"Il faut donc en rejeter la responsabilité sur le zèle des subordonnés. Mais il y a une responsabilité à laquelle il est difficile de soustraire M. Asquith ; c'est celle d'avoir laissé si longtemps les volontaires de l'Ulster se préparer impunément à la révolte.

"Dans les circonstances, il est difficile de prévoir ce qui va arriver. Il n'est pas certain que M. Asquith puisse maintenant mener à bout la politique passablement compliquée qu'il a suivie sur cette question.

"Il est possible aussi que les nationalistes saisissent la première occasion pour renverser le ministère. Ce serait alors, en Grande-Bretagne, une élection générale tumultueuse, mais ce serait certainement, en Irlande, la guerre entre les Irlandais catholiques et les orangistes ; une guerre civile, et la pire de toutes, une guerre de religion.

"Voilà des prévisions bien pessimistes, dirait-on. Nous en convenons, et ne les donnons que comme ce qui pourrait arriver de pis. Mais nous espérons encore, et avec une certaine confiance, que l'habileté de M. Asquith conjurera ces catastrophes."

Que l'on vienne ensuite nous parler du byalisme des amis de Guillaume d'Orange !

Un remarquable succès

"Le concert sacré qui a marqué l'inauguration des grandes orgues de l'église Sainte-Anne a été, sans contredit, l'un des mieux réussis que j'aie jamais entendus à Ottawa ou dans n'importe quelle autre ville canadienne."

Cette affirmation d'un des maîtres reconnus du monde musical canadien et étranger comporte assurément, pour tous ceux qui ont participé à l'exécution du programme, la plus flatteuse des récompenses. On ne pouvait désirer plus encourageant ni plus juste appréciation.

Il faut dire aussi que rien n'avait été négligé dans le choix et la préparation des diverses pièces. Et l'heureuse idée que l'on a eue

rite musical et la façon d'exécuter de M. Tremblay. Depuis de longues années déjà, M. Tremblay a su acquérir une renommée de virtuose et de compositeur qui a fait de notre concitoyen l'un des maîtres incontestés du roi des instruments. Toujours personnel et absolument sûr de lui-même, M. Tremblay est un artiste dont la modestie le dispute au talent. Dans la Suite Götische de Boillmann et la Pastorale de Gullmann, M. Tremblay a mis en évidence quelques-unes de ses qualités maîtresses. L'exécution de l'Intermezzo de Callarès a été la perfection même et la Fanfare de Lemmens a terminé avec puissance et majesté la première partie du concert.

Après l'allocation par le R. P. Richard, qui prit pour texte : "Louez le Seigneur, béni-issez-le sur l'orgue", M. Tremblay exécuta le fameux *Offertoire* sur "O Filii", de Batiste. Vinrent ensuite deux pièces dont M. Tremblay est l'auteur : *Muet et Cortège Nuptial*, qui furent rendues de merveilleuse façon. Pour le final, M. Tremblay donna la grande Marche de Boillmann.

La partie du chant, dirigée par M. J.-F. Champagne, a fait la juste admiration de tous ceux qui emplissaient le temple de Sainte-Anne. Un chœur composé de quatre-vingt-cinq voix, et qui comptait les meilleurs solistes des diverses chorales d'Ottawa et de Hull, a donné l'une des plus belles auditions de musique ecclésiastique que l'on puisse exiger de voix exercées et puissantes. Le *Tu es Petrus* de Wiltberger et le *Tantum* de Van Berckel ont été, à cet égard, d'une rare perfection. Jamais musique religieuse n'a été mieux comprise ni plus harmonieusement exécutée que ces deux grands chœurs. Dans l'*Ave Maria* de Tremblay, un chœur inédit à quatre voix égales, les chœurs ont été tout particulièrement heureux d'interpréter. Nous pourrions en dire autant de l'exécution de la *Prise* à la Vierge de Gounod, avec M. A. Poulet comme soliste. Cet union a été des plus imposants et a été des mieux goûtés de l'auditoire. Le solo a été fort bien rendu. Quant au *Pater Noster* de Niedermeyer, que M. H. Leclercq, sur l'invitation de M. Champagne, avait été appelé à diriger, on peut dire qu'il a été exécuté avec un entier succès. Accompagné par vingt voix d'hommes, le soliste, M. A. Lacroix, a chanté de superbe façon sa partie de baryton.

M. Champagne a été vivement félicité pour la manière brillante et sûre avec laquelle il a dirigé les chœurs. L'organiste de la paroisse Sainte-Anne a raison d'être fier du superbe résultat qu'il a obtenu et il a brillamment partagé avec M. Tremblay les honneurs artistiques de ce remarquable concert.

Appelant les grandes lignes du sermon, le *Droit* s'exprime comme suit :

"Le prédicateur a d'abord comparé l'art musical aux autres arts et a conclu que le premier l'emportait sur les autres parce qu'il avait seul mettre à son service l'harmonie et la puissance des sons.

"L'homme, dit-il, ne peut suffire à la tâche. Il est juste qu'il trouve aux pieds des autels quelque chose pour dire à Dieu tous ses besoins, ses offrandes et ses satisfactions. Il a pour cela l'orgue qui possède toutes les voix ; la voix de la foudre, la voix du tonnerre, la voix de l'océan, la voix de la brise, la voix des grandes eaux, la voix du gazouillis de l'oiseau sur la rampe, celle du petit ruissseau ; et plus haut encore l'orgue a des voix humaines et célestes.

"L'homme aux pieds de Dieu a besoin de prier et l'orgue sait prier ; l'homme pleure aux pieds de Dieu, et l'orgue sait pleurer ; l'homme aux pieds de Dieu chante et l'orgue peut rivaliser avec lui ; l'homme se recueille aux pieds de Dieu, et l'orgue replie ses sons sur nos têtes pour nous aider à nous recueillir."

"Tel est son rôle, sa place.

"Le Rév. Père fait ensuite l'éloge du curé de la paroisse qui vient d'acheter ce magnifique orgue, complétement de son oeuvre dans sa paroisse. Il félicite l'organiste d'avoir su mettre en relief tous les trésors de cet orgue.

"Il termine en demandant de faire plier les passions humaines, à la façon de l'orgue, sous le doigt de Dieu."

Le concert sacré du vingt-trois juillet demeurera longtemps dans la mémoire de ceux qui ont eu le bonheur d'y assister.

Malgré une température un peu humide, M. Tremblay n'a pas manqué de mettre en oeuvre et de faire ressortir toutes les ressources et toute la variété des jeux. L'orgue est d'ailleurs lui-même d'une facture et on ne peut plus parfaite et il fait honneur à la maison canadienne-française (la compagnie d'Orgues Canadiennes, de Saint-Hyacinthe) qui l'a construit.

Nous n'insisterons pas sur le mé